



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Dans le cadre d'une demande de PERMIS D'ENVIRONNEMENT soumis à Etude d'Incidences sur l'Environnement sur le territoire de la VILLE DE LIEGE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU  
DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande introduite par l'UNIVERSITE DE LIEGE, dont le siège social est établi place du XX Août, 7 à 4000 LIEGE, en vue d'obtenir le permis d'environnement de classe 1, relatif à un bâtiment situé boulevard de Colonster 20 à 4000 LIEGE, cadastré : division 25 section E n° 53M – division 26 section D n°504 T et ayant pour objet : renouveler, regrouper et régulariser toutes les autorisations relatives à la Faculté de Médecine vétérinaire, à savoir les autorisations des activités déjà présentes dans les bâtiments dits B41, B42, B43A et B, B44 et B45 et celles déjà autorisées dans le B67 en cours de construction).

Affichage de la demande :	22 avril 2022	Ouverture de l'enquête :	27 avril 2022
Clôture de l'enquête : Administration communale d'Esneux, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 Esneux le 27 mai 2022 à 10 heures			

Les observations écrites peuvent être adressées au Collège communal d'Esneux, place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Le dossier accompagné de l'étude d'incidences, peut être consulté à partir de la date d'ouverture de l'enquête publique et jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à l'administration communale d'Esneux, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, **du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et le jeudi jusqu'à 20 heures, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU 04/380.93.36.**

Toute personne peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- **du demandeur : UNIVERSITE DE LIEGE, Clos Mercator 12 à 4000 LIEGE : 04/366.32.13**
- de Madame Bénédicte LAURENT, Conseillère en environnement - tél. : 04/380 93 36 - [benedicte.laurent@esneux.be](mailto:benedicte.laurent@esneux.be)
- ou auprès du Fonctionnaire technique (04/224 57 43) du Service public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 LIEGE.

Les réclamations et observations écrites doivent être adressées au Collège communal et parvenir au plus tard le 27 mai 2022 en mentionnant le n° de dossier (PE/2022-1/LG), vos nom, prénom et adresse postale complète :

- par courriel : [benedicte.laurent@esneux.be](mailto:benedicte.laurent@esneux.be) OU
- par courrier : Collège communal, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX

Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; ceux par courriel sont clairement identifiés.

Les réclamations et observations orales peuvent également être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Bénédicte LAURENT - tél. : 04/380.93.36 ou lors de la séance de clôture d'enquête.

L'autorité compétente concernant le présent dossier est le Collège communal de LIEGE.

A Esneux, le 22 avril 2022

La Bourgmestre,

Laura IKER

